

Réunion du 7 mars 2016

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient  
présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATRE VAN HECKE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires

Procuration(s) : Madame Danielle DILIGENT ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Louis HOERLE

Excusé(s) : Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Martine JUNG, Monsieur Serge OEHLER

Absent(s) :

Rapporteur : Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER

**N° CP/2016/67 - Equipements culturels et muséographie - 3223**  
**Attribution de subventions au titre de la politique**  
**muséographique**

La commission permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer :

- à la communauté de communes de Sauer-Pechelbronn une subvention de 4060 € sur les dépenses de fonctionnement au titre du soutien aux centres d'interprétation du patrimoine ; le versement de cette somme interviendra sur présentation des pièces justificatives certifiées par le comptable du Trésor Public attestant de la réalisation des opérations et au pro rata de celles-ci, ainsi que d'un bilan financier et d'un rapport d'activité.
- à la communauté de communes d'Alsace Bossue une subvention de 3375 € sur les dépenses d'investissement au titre du soutien aux centres d'interprétation du patrimoine ; le versement de cette somme interviendra sur présentation des pièces justificatives certifiées par le comptable du Trésor Public attestant de la réalisation des opérations et au pro rata de celles-ci, ainsi que d'un bilan financier et d'un rapport d'activité.
- à la communauté de communes de Barr Bernstein une subvention de 4796.11 € sur les dépenses d'investissement au titre du soutien aux centres d'interprétation du patrimoine ; le versement de cette somme interviendra sur présentation des pièces justificatives certifiées par le comptable du Trésor Public attestant de la réalisation des opérations et au pro rata de celles-ci, ainsi que d'un bilan financier et d'un rapport d'activité.

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
La Directrice des services de l'assemblée



Francine THOMAS

Accusé de réception N° : 067-226700011-20160307-lmc198926-DE-1-1  
Acte certifié exécutoire au : 17/03/16

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Frédéric BIERRY